XXVI Congrès de l'ALASS «Technologies et santé»

Ancona • 3, 4 et 5 septembre 2015

Appel aux auteurs

Participation à CALASS 2015

Quatre modalités de participation ont été prévues :

1. Propositions de communication
Chaque proposition de communication doit adopter la forme suivante sans dépasser deux pages (400 à 800 mots maximum):
La sélection du thème: indiquer si la communication porte sur le thème principal de CALASS 2015, ou sur les autres thèmes de CALASS ou de l'ALASS.
Si la communication porte sur le thème principal de CALASS 2015, précisez, si possible, la question à laquelle elle tente de répondre.
Le titre de la communication.
Les auteurs et leurs institutions professionnelles.
L'auteur qui assure la correspondance, avec indication d'e-mail, téléphone et adresse.
Les objectifs de la recherche.
Le contexte et la description du problème.
Les théories, les méthodes, les modèles, les matériels employés.
Les résultats et la discussion.
Les apports / l'intérêt de la communication par rapport à l'état de l'art ou aux pratiques.
Cinq mots-clés.
L'évaluation des propositions de communication sera réalisée sur la base de la qualité, de l'originalité et de la clarté.
Communications
Le texte final et entier comprend 5 000 à 10 000 mots. Un résumé de 100 à 200 mots dans une autre langue latine précèdera le texte final avec 5 mots clés, les noms des auteurs et leurs adresses professionnelles.
Présentation orale
Les présentations orales ont une durée moyenne de 10 à 15 minutes pour permettre 5 minutes de discussion. Si la présentation orale se fait en Italien, **les diapositives devront impérativement** être dans une des autres langues latines (français, espagnol, portugais, roumain, catalan). Si la présentation se fait en français, espagnol, portugais, roumain, catalan, les diapositives devront être impérativement en italien**.**
Les matériaux de support aux présentations orales doivent être rédigés dans une autre langue latine que celle de l'orateur de sorte que la compréhension de la part de tous les participants soit facilitée.

2. Proposition de posters
La présentation de posters est encouragée. La proposition de posters doit avoir la même structure que celle des communications (voir ci-dessus). Un espace d'exposition est réservé aux posters pendant toute la durée du congrès. Une session spécifique sera dédiée à la présentation des posters par leurs auteurs qui devront prévoir pour l'occasion un court diaporama.

3. Organisation de sessions
Les personnes intéressées par l'organisation de sessions sur un thème spécifique sont invitées à proposer le plus tôt possible leur projet. L'organisateur d'une session devra regrouper un minimum de trois communications traitant le thème spécifique de la session proposée.

4. Participation simple
Toutes les personnes intéressées peuvent assister aux travaux du congrès, sans présentation de communication, de poster ou de session.

Toutes les propositions de communication, de poster, de session devront être envoyées **avant le 2 mai 2015** au secrétariat technique:
ALASS
alass@alass.org
Fax: 0034 93 202 33 17

Echéances

02.05.2015 Dernier délai pour l'envoi des propositions de session, de communication et de poster, qui seront publiées dans le programme préliminaire.

30.05.2015 Date de notification de l'acceptation des propositions des auteurs.

15.07.2015 Dernier délai pour envoyer le texte entier de la communication ou du poster, pour pouvoir concourir aux prix d'excellence ALASS et paraître dans le programme définitif.

01.08.2015 Dernier délai pour accepter une communication ou un poster. Les communications et posters qui arriveront après cette date ne pourront être insérés que sur les pages web du site ALASS.

Important: Seuls les participants qui auront payé leur quote-part d'inscription au Congrès pourront présenter les communications et les posters.

17ème édition des « Prix d'excellence dans l'analyse des systèmes de santé »

A l'occasion de CALASS 2015, l'ALASS attribuera deux prix :

Le prix d'excellence **«Communication»** sera attribué à la meilleure communication.

Le prix d'excellence **«Poster»** sera attribué au meilleur poster.

Les communications seront sélectionnées par une commission **«ad hoc»** de l'ALASS.

Chaque prix donne lieu à une inscription gratuite au prochain Congrès CALASS 2016 à Brasilia.

Comité scientifique du programme Calass 2015

Prèsidente:
Prof.ssa Maria Giovanna Vicarelli, Presidente CRISS

Membres:
Prof. Maurizio Battino, Facoltà di Medicina, UNIVPM
Prof. Carlo Colapietro, Dipartimento di Giurisprudenza, Università "RomaTre"
Prof. Giovanni Danieli, Facoltà di Medicina, UNIVPM
Dott. Alberto Deales, ASUR Marche
Prof. Luca Del Bene, Facoltà di Economia, UNIVPM
Prof. Andrea Giovagnoni, Facoltà di Medicina, UNIVPM
Prof. Walter Grassi, Facoltà di Medicina, UNIVPM
Prof. Massimo Conti, Facoltà di Ingegneria, UNIVPM
Prof. Leandro Provinciali, Facoltà di Medicina, UNIVPM
Dott. Claudio M. Maffei, INRCA-IRCCS
Prof. Claudio Socci, Dipartimento di Economia e diritto, UNIMC
Dott.ssa Nadia Storti, Ospedali Riuniti di Ancona

Comitato direttivo ALASS:

Abdesselam Taleb, Algerie
Antonio Alfano, Italia
Randa Attieh, Canada
Joan Barrubés, España
Maurizio Battino, Italia
Georges Borges da Silva, France
Roxane Borges da Silva, Canada
Ennio Cocco, France
Monica De Angelis, Italia
Carlo De Pietro, Italia
Gianfranco Domenighetti, Svizzera
Guy Durant, Belgique
Jean Marc Laasman, Belgique
Marie-Pierre Gagnon, Canada
Edna Maria Goulart Joazeiro, Brasil
Berta Maria Iradier, España
Marie Lise Lair-Hillion, Luxembourg
Ana Maria Malik, Brasil
Catherine Maurain, France
Jean-Claude Praet, Belgique
Frédérique Quidu, France
Magda Scherer, Brasil
Carmen Tereanu, România
Carolina Tetelboin Henrion, México
Véronique Zardet, France

Comité d'organisation Ancona

Présidente:
Maria Giovanna Vicarelli (CRISS, UNIVPM)

Membres:
Monica De Angelis (CRISS, UNIVPM)
Maurizio Battino (UNIVPM)
Elena Spina (CRISS, UNIVPM)
Andrea Monteriù (UNIVPM)
Marta Cerioni (UNIVPM)
Giovanni Mazzoni (UNIVPM)
Giulia Mancinelli (CRISS, UNIVPM)
Flavia Squillacciotti (UNIVPM)

Secrétariat technique du Congrès:
Luisa Falcó. ALASS. alass@alass.org

Objectifs de L'ALASS

L'ALASS, est une association scientifique et professionnelle ayant pour buts la promotion des échanges, le développement de la recherche et la formation des professionnels des pays de culture latine dans le domaine de l'analyse des systèmes de santé.
Les secteurs d'intérêt sont notamment :
- La planification, l'organisation et la gestion des services de santé.
- L'analyse des facteurs qui influencent l'état de santé et qui orientent l'utilisation des services de santé.
- Le développement des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles, des modèles d'analyse des systèmes de santé, des techniques et des actions de promotion de la santé.
- L'analyse des politiques de santé publique et des stratégies sanitaires.

L'activité de l'Association est centrée sur les spécificités propres aux pays de culture latine.

Langues du Congrès

Les langues officielles du Congrès sont les langues latines. Les présentations peuvent être en français, espagnol, italien, portugais, roumain, catalan. Tout membre de l'ALASS doit pouvoir s'exprimer au moins dans une langue latine et si possible comprendre une seconde. L'ALASS souhaite que chaque personne puisse s'exprimer dans sa langue tout en étant compris des autres. On ne prévoit pas de traduction simultanée.

Matériel technique

Les salles du Congrès seront équipées d'un vidéoprojecteur et ordinateur portable. Projecteur de transparents (acétate) à la demande. Des exigences particulières doivent être communiquées dans un temps utile à: alass@alass.org.

ALASS bénéficie du soutien de...

Belgique
• Cliniques Universitaires Saint-Luc - Université Catholique de Louvain
• Université Libre de Bruxelles. Hôpital Erasme. Bruxelles
• Santhea, Fédération hospitalière, Bruxelles-Namur
• Centre Hospitalier Universitaire Sart Tilman Liège
• Union Nationale des Mutualités Socialistes. Bruxelles
• Alliance Nationale des Mutualités chrétiennes. ANMC. Bruxelles

Brasil
• Rede de promoção à Saúde. São Paulo

Canada
• Secteur de la Santé Publique, Université de Montréal

España
• O+Berri. Instituto Vasco de Innovación Sanitaria.
• Escuela Andaluza de Salud Pública. Servicio Andaluz de la Salud

France
• IRDES. Institut de recherche et documentation en économie de la santé. Paris
• Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique. Rennes
• Université Jean Moulin Lyon 3 - IAE Lyon

Italia
• CRISS. Centro interdipartimentale per la Ricerca e l'Integrazione Socio-Sanitaria. Università
Politecnica delle Marche. Ancona
• INRCA-IRCCS, Istituto di Ricerca e Cura per gli anziani. Ancona

Luxembourg
• Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois. Luxembourg
• Centre de Recherche Public de la Santé. Luxembourg

México
• Departamento de Atención a la Salud, División de Ciencias Biológicas y de la Salud. Universidad
Autónoma Metropolitana-Xochimilco

Republica Moldova
• Asociaţia de Economie, Management şi Psihologie în Medicină. Chisinau

România
• Şcoala Naţională de Sănătate publică şi Management sanitar. Bucarest.
• Asociaţia Română de Sănătate Publică şi Management Sanitar – ARSPMS

Suisse/Svizzera
• Département de la sécurité et de l'économie (DEAS). République et Canton de Genève
• Département de la Santé et de l'Action Sociale. Canton de Vaud. Lausanne.

Thèmes de CALASS 2015

Thème principal
Cette année, le thème principal de CALASS s'intitule « **Technologies et santé** ». Le mot «technologie» doit être entendu au sens large : des TIC aux équipements médicaux, des essais cliniques aux dispositifs médicaux, des médicaments aux programmes de prévention, des réseaux à la digitalisation, de l'utilisation des technologies par les différents acteurs du système de santé à leur usage approprié, ainsi que les normes techniques de protection des patients confrontés à la technologie etc. En d'autres termes, le mot « technologie » en général inclut les parcours / outils / manières d'améliorer la santé des citoyens et l'efficience des systèmes de santé.
Technologies et crise des systèmes de santé. De nombreux analystes proposent d'utiliser les technologies pour maîtriser les coûts de l'assistance sanitaire, spécialement en cette période de crise et de difficultés financières. Cet objectif intègre non seulement une politique sérieuse d'investissement dans les TIC (politique qui pourrait générer des améliorations significatives tant dans la maîtrise des dépenses que sur les niveaux de soins) mais aussi la nécessité d'activer les processus de prise de décisions relatives aux investissements, basés sur une analyse de perspectives multiples et impliquant des professionnels de différentes disciplines. Ainsi, les objectifs généraux de CALASS 2015 sont aussi de promouvoir l'adoption d'un cadre qui puisse équilibrer et harmoniser les implications médico-cliniques, sociales, organisationnelles, économiques, éthiques et juridiques d'une technologie. Il faut prendre en compte, malgré la diversité des méthodes, le fait que les activités d'évaluation (relatives à l'efficacité, la sécurité, les aspects économiques et financiers, les effets organisationnels, etc.) sont des facteurs essentiels pour la prise de décision sur l'investissement dans la technologie et son usage pratique. Citons pour exemple la prise de décisions et les conséquences de diverse nature (organisationnelles, normatives, etc.) relatives aux technologies «lourdes»: leur énorme impact économique ne permet plus de travailler uniquement à l'échelle d'un hôpital ou d'une administration sanitaire locale, une «optique de réseau» est nécessaire pour les hôpitaux et la médecine de ville.
Technologies en tant qu'outils d'amélioration de la santé des individus. Nous considérons, par exemple, à l'intérieur de ce cadre, la question centrale de l'utilisation de la technologie en tant qu'outil de monitorisation à distance, notamment des patients atteints de pathologies chroniques. En d'autres termes, l'introduction de solutions de TIC (e Santé, m Santé, Télésanté) dans ce contexte permet aux professionnels de santé de surveiller en temps réel l'état clinique des patients. Cela permet aussi de réduire les coûts liés à l'accès inadéquat aux services sanitaires. Ainsi, il s'agit de trouver un équilibre dans l'utilisation des hautes technologies dans la prévention, le diagnostic et le traitement des principales «nouvelles» pathologies chroniques (telles la démence en général et la maladie d'Alzheimer en particulier). On peut utilement s'interroger sur l'intérêt de l'utilisation de technologies avancées de diagnostic par rapport à une offre optimisée de services locaux d'appui à la famille.
Technologie, organisation et formation. Pour que l'utilisation de la technologie soit adéquate, des modèles spécifiques d'organisation et de formation sont nécessaires, de même que la participation concrète des professionnels de santé et un système de prise de décisions solide. En effet, lorsqu'il existe un système de prise de décisions fragmenté et un manque de professionnels bien formés, on observe de grandes difficultés d'application des nouvelles technologies. Ainsi, la place de la formation est un élément important. On peut souligner particulièrement deux impératifs : l'un de caractère stratégique (l'intégration de contenus déterminés dans les cursus universitaires et postuniversitaires), l'autre de nature opérationnelle (la formation nécessaire à l'utilisation de la technologie sanitaire implique notamment une évaluation de faisabilité). Cependant, rapprocher, impliquer et former des professionnels ayant de longues années d'expérience professionnelle mais une moindre habitude de recours aux ressources technologiques peut s'avérer plus difficile que de former les professionnels du futur. Dans certains secteurs, ces difficultés seront majeures, et moindres dans d'autres. Enfin, il est nécessaire de tenir compte des différences entre les États par rapport aux standards internationaux de technologie. Pour combler les fossés technologiques entre les pays, on doit par conséquent investir dans les futures générations de professionnels de santé à travers la formation initiale. Il est également nécessaire de réfléchir à une formation spécifique: on peut préconiser, par exemple, que les professionnels de santé de profil «clinique» (de même que ceux de profil «gestion hospitalière» acquièrent des compétences en HTA (Health Technology Assessment).
La santé publique est en mutation. La santé du futur semble avancer vers les réseaux, la digitalisation, la haute technologie et l'évolution de l'information qui rendent le secteur des soins de santé plus efficient et capable de surmonter les obstacles, tels ceux qui génèrent des difficultés d'accès au lieu de dispensation des soins. L'organisation de l'assistance sanitaire évoluera probablement pour être de plus en plus «digitalisée» et «en réseau». Des expressions comme «dossiers électroniques de santé», «agenda digital», «ordonnance électronique», «échanges en réseau» sont devenues partie intégrante du langage médical quotidien, du moins en Italie. Qu'en est-il dans les autres pays? Une santé plus «proche des citoyens», avec un meilleur temps de réaction, plus proche des nécessités sanitaires, est-elle une santé plus informatisée, interconnectée? Ceci est l'objectif de la révolution sanitaire en marche dans nombre de pays. Mais est-ce réellement possible? La digitalisation est-elle la réponse la plus adéquate? Quelles sont les expérimentations en cours? Quelles sont les technologies qui permettent les soins les plus appropriés pour les patients? Quels sont les modèles organisationnels les plus adéquats?
CALASS 2015 s'attachera à répondre aux questions suivantes (liste non exhaustive):
Le binôme nouvelles technologies/coûts de plus en plus élevés est-il vérifié?
Comment les professionnels de santé se confrontent-ils (et s'affrontent-ils) aux nouvelles technologies?
Que peuvent offrir les réseaux pour l'amélioration des systèmes de santé?
Quelles applications de la télémédecine existent actuellement?
Comment la formation (académique ou d'autre type) peut-elle contribuer au développement des nouvelles technologies pour la santé?
Quelle amélioration des technologies est possible dans les pays à système de soins de santé universel, qui ne sont pas encore pleinement développés?
Comment les citoyens utilisent-ils les réseaux et le web pour obtenir des informations sur la santé?
Où la technologie est-elle nécessaire et où ne l'est-elle pas?
Quelles politiques régionales de développement et d'implémentation des technologies sont nécessaires et souhaitables?
Quel impact économique et/ou organisationnel génère la haute technologie?
Quelles sont les expériences de e-Santé?
Quelques thèmes spécifiques:
Les technologies en Europe: programmes et défis de la santé
Les technologies de la santé dans les différents pays de langue latine: politiques et expériences
Technologie et organisation hospitalière
Télémédecine, téléassistance et télétraitement
Les nouvelles technologies et la dématérialisation: e-Santé
Bon usage des technologies
Technologies et vieillissement actif: les implications sociales
Technologies et services d'aide aux personnes vulnérables et/ou ayant des problèmes de santé et leurs familles (personnes âgées, handicapés, etc.)
Technologies et soins centrés sur le patient
Effets de l'informatisation/digitalisation sur le système de santé, les soins à tous les niveaux
Les solutions de télémédecine dans et hors de l'hôpital
Technologies et gestion des flux de patients
Expériences de plateformes technologiques pour la gestion clinique
Évaluation des technologies sanitaires
Technologies d'appui à la robotique et d'appui aux activités quotidiennes
Technologies pour l'environnement de vie
Technologie et formation
Biotechnologies
Règles et normes techniques pour les nouvelles technologies (protection des données, RoboLaw, etc.)
Technologie de l'Information et de la Communication

Lieu du congrès

Facoltà di Economia
Piazzale Martelli, 8 • 60100 - Ancona
Coordinate GPS 43°37'12.2"N 13°31'02.1"E

Comment parvenir au lieu du Congrès

En voiture depuis l'autoroute A14 – sortie Ancona Nord

En voiture depuis l'autoroute A14 – sortie Ancona Sud

En bus depuis la gare ferroviaire

Depuis l'aéroport de Bologne «Guglielmo Marconi»

Depuis l'aéroport Ancona-Falconara «Raffaello Sanzio»

Les détails dans le fichier "Sede e informazioni turistiche" que vous trouverez dans le site Alass

Informations sur l'hébergement

Hotel City ***
e-mail: info@hotelcityancona.it • http://www.hotelcityancona.it/

Residence Vanvitelli ***
info@residencevanvitelli.it • http://www.residencevanvitelli.it/

Hotel Seeport ****
email: info@seeporthotel.com • http://www.seeporthotel.com/

Grand Hotel Palace ****
e-mail: palace.ancona@libero.it • http://www.hotelancona.it/

NH Ancona ****
e-mail: nhancona@nh-hotels.com • http://www.nh-hotels.it/nh/it/hotels/italia/ancona/nh-ancona.html

Grand Hotel Passetto ****
e-mail: info@hotelpassetto.it • http://www.hotelpassetto.it

Informations touristiques

La ville d'Ancone est située au centre de l'Italie bien reliée par routes et voies ferroviaires. L'existence de la majeure partie des monuments architecturaux de la ville près du port et de ses environs témoigne du lien entre Ancone et la mer. Il est possible de visiter à Ancone près du siège du Congrès: le Passetto (plage de la ville), le centre historique autour de la cathédrale, le parc Cardeto (adjacent au lieu du Congrès), le Musée régional, la Loge des Marchands (Loggia dei Mercanti) et le Mole Vanvitelliana de forme pentagonale caractéristique. Les alentours d'Ancone sont réputés pour leurs plages (Portonovo, Ancone Numana) situées en contrebas du Monte Conero. Pour plus d'informations:
http://www.comune.ancona.it/turismo/it/.
Ancone est la capitale de la Région des Marches ; le paysage des Marches est un exemple manifeste de la diversité culturelle construite durant des siècles et où l'excellence artistique fait de cette région un des patrimoines culturels les plus riches d'Italie. La région est connue, notamment, par de nombreuses villes, telle Urbino, dont le centre historique est classé au Patrimoine de l'UNESCO, ainsi que des sites urbains qui évoquent encore la splendeur de la Renaissance: San Leon, Pennabilli, Recanati (lieu de naissance de Giacomo Leopardi), Freeze et ses citernes romaines monumentales, Ascoli Piceno, ville de marbre avec sa Piazza del Popolo, une des plus belles d'Italie. De surcroît, les Marches possèdent un réseau de villes historiques, de châteaux construits sur des collines cultivées jouissant de vues sur les vallées qui s'étendent de la mer jusqu'aux Apennins et recélant des œuvres d'arts, des théâtres et des chaussées romaines, tel un musée à l'air libre particulièrement riche. La beauté des Marches réside également dans ses parcs naturels et protégés où l'on peut rencontrer des espèces animales rares et des phénomènes particuliers (grottes de Frasassi: http://www.frasassi.com). Les plages méritent une mention spéciale: 180 kilomètres de côte bénéficiant de 17 « pavillons bleus », côte qui se caractérise par du sable doré, des galets et des rochers, des baies pittoresques, des ports de plaisance et des palmiers se reflétant dans l'Adriatique.
Les Marches sont aussi une terre de saints et de papes qui ont marqué l'histoire et la culture de la région. Dans un espace restreint, l'ordre de la Camaldula, les cisterciens et les franciscains ont parsemé la région de monastères et d'abbayes dont certain(e)s ouvrent aujourd'hui leurs portes aux hôtes et aux visiteurs. On peut voir, notamment, près d'Ancone, Loreto, le sanctuaire marial le plus grand d'Italie (http://www.santuariloloreto.it). Enfin, la région est une terre de grandes entreprises productrices d'excellentes denrées alimentaires et de vin qui feront les délices des palais les plus exigeants, de même que des entreprises de fabrication de chaussures parmi les plus importantes du monde ainsi que de confection, offrant des points de vente, à des prix accessibles, pour des achats de prestige.
Pour plus d'informations, consulter: http:/www.turismo.marche.it

Visite organisée/programme social
Une excursion est proposée à Urbino, classée au patrimoine de l'UNESCO, le samedi 5 septembre après-midi (sous réserve d'un nombre suffisant de participants). L'excursion inclut une visite du Palais ducal.

L'Agence Conerotur est à votre entière disposition pour la réservation d'hôtels et tout projet touristique. Agenzia Conerotour
Tel: +3907157892 Fax: +390712073981
E-mail: conero@robintur.it
http://www.conerotour.it/

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A CALASS 2015

Nom: ..... Prénom: .....
Institution: .....
Adresse : .....
Code postal: ..... Ville: .....
Pays: .....
Téléphone: ..... E-mail: .....

Type de participation

❒ Je participe au Congrès CALASS 2015
❒ J'ai l'intention de présenter une communication
❒ J'ai l'intention d'organiser une session spéciale
❒ J'ai l'intention de présenter un poster
❒ En cas de présentation: langue de présentation orale :
langue du support :

TIPO DI ISCRIZIONE

Inscription pour les 3 jours du Congrès :

	Avant le 30 juin	Après le 30 juin
Membre de l'ALASS	275 euros	295 euros
Etudiants*, retraité – 3 jours avec repas	170 euros	190 euros
Etudiants, retraités – 3 jours sans repas	100 euros	120 euros

* Etudiants inscrits en cours de licence, master, doctorat de recherche.

J'ai payé ma cotisation comme membre de l'ALASS pour l'année 2015: ❒ oui / ❒ non
Membres ALASS (60 euros)
Membres étudiants et retraités (30 euros)

L'INSCRIPTION AU CONGRÈS COMPREND

Les conférences en séance plénière et toutes les communications des participants
Les déjeuners
Les pauses-café
Toute la documentation.
Il est possible de s'inscrire à une journée du Congrès. Le montant est fixe (c'est-à-dire indépendant de l'affiliation à l'ALASS) et s'élève à 170 euros avant le 30 juin et à 190 euros après le 30 juin. L'inscription journalière comprend les mêmes avantages que l'inscription complète au Congrès, mais limités à une seule journée.
L'inscription au Congrès permet la présentation de deux communications (maximum) et un poster.

Activités sociales

❒ Je désire assister au dîner de gala le 4 septembre 35 Euros
❒ Je désire m'inscrire pour la visite à Urbino **Quota à définir** Indication dans le site web de l'ALASS

Forme de paiement choisie

Montant: …….. €

❒ VISA ❒ MASTERCARD ❒ EUROCARD

Numéro ❒❒❒❒ ❒❒❒❒ ❒❒❒❒ ❒❒❒❒

Date d'échéance: ❒❒ // ❒❒

Date: _____ _____ Signature: _____

❒ VIREMENT BANCAIRE à nom de l'ALASS

Banque: Catalunya Caixa. Ganduxer, 57, 08017 Barcelona

Clave Swift: CESCES BB XXX

Clave iban: ES29 2013 0236 81 0200518750

ANNULATION ET REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Toute demande d'annulation doit être transmise par écrit au secrétariat technique de l'ALASS à Barcelone. Les remboursements seront effectués après la fin du Congrès. Dans les cas où l'annulation est effectuée avant le 30 juillet 2015, 50% du montant seront remboursés. Les demandes envoyées après cette date ne seront pas prises en considération ; toutefois vous recevrez, par la poste, la documentation complète du Congrès.

Les frais d'inscription à l'Association ALASS ne seront pas remboursés.

ENVOYER L'INSCRIPTION POUR CALASS 2015 À:

ALASS
Apartado de Correos 12098
E-08006 Barcelona
FAX: + 34 93 202 33 17
E-MAIL: alass@alass.org www.alass.org

Beaucoup d'informations sera indiqué sur le site www.criss.univpm.it et sur le compte Facebook "Criss Univpm"